



École de Danse de Boucherville



TARIFS 2021-2022

| Cours | Inscription annuelle* (29 semaines) | Session automne (12 semaines) | Session hiver/Printemps (17 semaines) | Session hiver (8 semaines) | Session printemps (9 semaines) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Cours 45 minutes | 265,00 \$ | 115,00 \$ | 160,00 \$ | 80,00 \$ | 90,00 \$ |
| Perfectionnement 1h - inscription au cours régulier obligatoire | 240,00 \$ | 110,00 \$ | 145,00 \$ | | |
| Atelier de pointes (à la carte) | 5\$/cours (Paiement en 2 versements (7 mars et 16 mai)) | | | | |
| Cours 1h | 330,00 \$ | 145,00 \$ | 200,00 \$ | | |
| Cours 1h15 | 385,00 \$ | 165,00 \$ | 235,00 \$ | | |
| Cours 1h30* | 465,00 \$ | 205,00 \$ | 275,00 \$ | | |
| Cours de 1h30 : inscription annuelle obligatoire pour les niveaux Intermédiaire I et plus | | | | | |
| Un minimum de huit (8) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'un cours | | | | | |
| *Rabais de 50% à partir de la 3ième inscription annuelle. Aucun rabais sur les inscriptions à la session et le perfectionnement. | | | | | |

Frais additionnels

Session hiver-printemps 2022 : Contributions aux frais de spectacle et campagne de financement. Les montants seront annoncés en février 2022 lorsque nous connaissons la formule retenue pour les spectacles annuels.

Modalité de paiement

- Paiement par prélèvement direct. Suivre les instructions en cliquant sur PAYER dans votre sommaire de compte
- Paiement par chèque libellé à l'ordre de "École de Danse de Boucherville" et postez au 1075 Lionel-Daunais, local 102, Boucherville (QC) J4B 8N5

| | |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Session de 29 semaines | 1 à 4 versements (jour de l'inscription, 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre) |
| Session 12 semaines | 1 à 3 versements (jour de l'inscription, 15 octobre, 15 novembre) |
| Session 17 semaines | 1 à 3 versements (jour de l'inscription, 15 février, 15 mars) |
| Session 8 semaines | 1 à 2 versements (jour de l'inscription, 15 février) |
| Session 9 semaines | 1 à 2 versements (jour de l'inscription, 15 avril) |

Une pénalité de 25\$ sera exigée pour tout effet refusé

Annulation et Remboursement

Pour obtenir un remboursement, l'élève ou le parent doit communiquer par écrit au info@danseboucherville.ca pour s'assurer que l'inscription est annulée officiellement. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt des cours, sans égard aux nombres d'absences de l'élève.

[Consulter les modalités de la Politique d'annulation 2021-2022](#)

Nous demandons aux parents d'encourager leur enfant à suivre au moins quatre cours avant d'abandonner puisqu'il est reconnu que l'enfant a souvent besoin de cette période de temps avant de s'adapter à une nouvelle situation.

Cours annulé pour force majeure

Nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos cours durant le saison. Toutefois, il es possible que nous devions annuler un cours pour une raison hors de notre contrôle (tempête, panne électrique, maladie du professeur, etc). Ces cours ne sont pas repris ou remboursés.